
Rapport financier

Exercice 2017

Sommaire Page

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Bilan	50
Compte de résultat	51
Tableau de flux de trésorerie	52
Tableau des fonds propres	53

Annexe aux comptes annuels

Principes d'évaluation	54–57
Explications sur le bilan	58–61
Explications sur le compte de résultat	62–63
Compte de résultat sectoriel	64–65
Autres indications	66–67

Affectation du résultat du bilan	68
---	----

Rapport de l'organe de révision	69
--	----

CONCORDIA Assurances SA

Bilan	70
Compte de résultat	71
Tableau de flux de trésorerie	72
Tableau des fonds propres	73

Annexe aux comptes annuels

Principes d'évaluation	74–77
Explications sur le bilan	78–81
Explications sur le bilan et le compte de résultat	82
Explications sur le compte de résultat	83
Autres indications	84–85

Affectation du résultat du bilan	86
---	----

Rapport de l'organe de révision	87
--	----

Bilan

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
				en valeur absolue	en %
Actif					
Placements de capitaux	1	1'576'552	1'387'669	188'883	13.6 %
Immobilisations corporelles		0	0	0	
Immobilisations incorporelles		0	0	0	
Comptes de régularisation		74'759	84'002	-9'243	-11.0 %
Créances	2	88'456	84'419	4'037	4.8 %
Liquidités		126'084	205'743	-79'659	-38.7 %
Total de l'actif		1'865'851	1'761'833	104'018	5.9 %
Passif					
Fonds propres					
Capital-actions		100	100	0	0.0 %
Réserves légales de capitaux		20	20	0	0.0 %
Réserves légales de bénéfices		697'166	638'448	58'718	9.2 %
Résultat du bilan		113'768	58'718	55'050	93.8 %
Total des fonds propres		811'054	697'286	113'768	16.3 %
Capitaux étrangers					
Provisions techniques	3	512'919	508'762	4'157	0.8 %
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	4	0	2'157	-2'157	-100.0 %
Provisions non techniques	5	27'000	30'000	-3'000	-10.0 %
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	6	290'200	259'100	31'100	12.0 %
Comptes de régularisation		1'345	1'752	-407	-23.2 %
Dettes	7	223'333	262'776	-39'443	-15.0 %
Total des capitaux étrangers		1'054'797	1'064'547	-9'750	-0.9 %
Total du passif		1'865'851	1'761'833	104'018	5.9 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Compte de résultat

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2017	2016	Variation	
				en valeur absolue	en %
Primes acquises	8	2'134'418	2'005'150	129'268	6.4 %
Charges de prestations	9	-2'032'733	-1'957'682	-75'051	3.8 %
Variation des provisions techniques		-3'820	-6'085	2'265	-37.2 %
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité		2'157	-148	2'305	-1'557.4 %
Variation des provisions non techniques	5	3'000	-29'966	32'966	-110.0 %
Compensation de risques entre assureurs		127'670	135'645	-7'975	-5.9 %
Participation des assurés aux excédents		-2'610	-3'430	820	-23.9 %
Frais d'exploitation	10	-113'128	-106'018	-7'110	6.7 %
Autres produits d'exploitation		1'253	890	363	40.8 %
Autres charges d'exploitation		-145	-11	-134	1'218.2 %
Versement volontaire de réserves (art. 26 OSAMal)	5	-29'446	0	-29'446	
Résultat des placements de capitaux		27'152	20'373	6'779	33.3 %
- produits des placements de capitaux	11	67'733	46'367	21'366	46.1 %
- charges des placements de capitaux	11	-9'481	-13'276	3'795	-28.6 %
- variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	6	-31'100	-12'718	-18'382	144.5 %
Total du résultat d'exploitation		113'768	58'718	55'050	93.8 %
Résultat hors exploitation		0	0	0	
Résultat exceptionnel		0	0	0	
Résultat avant impôts sur les bénéfices		113'768	58'718	55'050	93.8 %
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
Résultat		113'768	58'718	55'050	93.8 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Tableau de flux de trésorerie

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	Chiffre	2017	2016
Résultat		113'768	58'718
Amortissements/réévaluations			
– des placements de capitaux		– 15'618	– 2'324
– des immobilisations incorporelles		0	0
– des immobilisations corporelles		0	0
– des créances	8	– 1'339	963
Augmentation/diminution			
– des provisions techniques	3	4'157	6'543
– des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	4	– 2'157	148
– des provisions non techniques	5	– 3'000	12'000
– des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	6	31'100	12'718
Bénéfice/perte provenant de réalisations			
– d'immobilisations incorporelles		0	0
– d'immobilisations corporelles		0	0
Augmentation/diminution			
– des comptes de régularisation (actif)		9'243	– 5'290
– des créances		– 2'697	– 6'039
– des comptes de régularisation (passif)		– 407	1'069
– des dettes		– 39'443	68'149
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation		93'607	146'655
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement			
– versements pour investissements d'immobilisations financières		– 275'614	– 261'183
– paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations financières		102'348	167'611
– versements pour investissements d'immobilisations corporelles		0	0
– paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations corporelles		0	0
– versements pour investissements d'immobilisations incorporelles		0	0
– paiements provenant de désinvestissements d'immobilisations incorporelles		0	0
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement		– 173'266	– 93'572
Variation des liquidités		– 79'659	53'083
Liquidités au début de la période de rapport		205'743	152'660
Variation des liquidités selon le tableau de flux de trésorerie		– 79'659	53'083
Variation des liquidités provenant de l'évaluation de devises étrangères		0	0
Liquidités à la fin de la période de rapport		126'084	205'743

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Tableau des fonds propres

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Montants en CHF 1'000

	Capital-actions	Réserves de capitaux	Réserves de bénéfices	Total des fonds propres
Fonds propres au 01.01.2016	100	20	638'448	638'568
Augmentation de capital	0	0	0	0
Réduction de capital	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0
Résultat annuel de la période de rapport	0	0	58'718	58'718
Fonds propres au 31.12.2016	100	20	697'166	697'286
Augmentation de capital	0	0	0	0
Réduction de capital	0	0	0	0
Distribution de dividendes	0	0	0	0
Résultat annuel de la période de rapport	0	0	113'768	113'768
Fonds propres au 31.12.2017	100	20	810'934	811'054

Autres données sur les fonds propres

Le capital-actions se compose de 100'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1. Il est entièrement libéré.

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Principes d'évaluation

1. Principes de la présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le référentiel Swiss GAAP RPC dans son intégralité et satisfont aux dispositions légales suisses. Leur structure et leur organisation se fondent en particulier sur la Swiss GAAP RPC 41 («Présentation des comptes des assureurs incendie et assureurs maladie»). L'application des recommandations a été effectuée sur ordre de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

2. Date du bilan

Les comptes annuels sont clôturés au 31 décembre.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères uniformes. Le principe qui s'applique est celui de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes.

Toutes les valeurs du bilan et du compte de résultat s'entendent «pour propre compte». Par conséquent, nous avons renoncé à une désignation en ce sens pour chaque poste des comptes annuels.

3.1 Devises étrangères

Les dépenses et les produits en devise étrangère sont estimés aux cours de la date de transaction ou aux cours moyens. Les postes du bilan énoncés en devise étrangère sont convertis aux cours ci-dessous, en vigueur le jour du bilan:

EUR/CHF	1.17
USD/CHF	0.97
SEK/CHF	11.90
NOK/CHF	11.91

3.2 Placements de capitaux

Placements de capitaux généraux: sous ce poste sont portées au bilan les catégories de placement décrites ci-après. Sauf indication contraire, l'évaluation se fait aux valeurs du marché. Les variations de valeur sont saisies dans le compte de résultat comme bénéfiques non réalisés dans les produits des placements de capitaux ou comme pertes non réalisées dans les charges des placements de capitaux.

Obligations: dans cette catégorie figurent les emprunts par obligation, les lettres de gage, les dépôts à terme d'une durée initiale de plus de trois mois et d'autres créances établies sur une somme d'argent fixe. Les parts de placements collectifs de capitaux qui investissent exclusivement ou majoritairement en titres à revenu fixe sont également portées au bilan sous ce poste. Les intérêts courus résultant de titres à revenu fixe sont saisis sous les actifs transitoires.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Principes d'évaluation

Actions: ce poste comprend des actions suisses et étrangères ainsi que des parts de placements collectifs de capitaux qui investissent exclusivement ou majoritairement dans des actions suisses ou étrangères.

Immeubles: sous ce poste apparaissent au bilan les investissements dans des fonds immobiliers.

Liquidités: ce poste traite des dépôts à terme d'une durée initiale de 90 jours maximum et des avoirs à vue échéant à tout moment qui sont détenus dans le cadre de la stratégie de placement.

3.3 Créances

Ces postes sont estimés aux valeurs nominales. Le du croire est fixé sur la base de la structure des échéances et de la probabilité historique de défaillance. Pour les risques liés aux créances spécifiquement connus, des ajustements individuels de valeur sont entrepris.

3.4 Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les avoirs postaux et bancaires ainsi que les fonds en dépôt et à vue d'une durée initiale de 90 jours maximum qui sont gérés pour les besoins des affaires opérationnelles d'assurance. Les liquidités sont estimées aux valeurs nominales en tenant compte des cours actuels des devises étrangères.

3.5 Provisions techniques

Provisions pour prestations: ces provisions correspondent à une estimation des paiements de sinistres non escomptés échéant à l'avenir. Les provisions pour prestations comprennent les provisions pour les sinistres déclarés et celles pour les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les frais de traitement des sinistres correspondants. L'estimation, effectuée selon des principes actuariels reconnus, est conforme aux prescriptions juridiques de l'autorité de surveillance. Elle se fonde avant tout sur les chiffres empiriques des années précédentes.

Provisions pour participation future des assurés aux excédents: CONCORDIA a contractuellement convenu avec de nombreux clients disposant d'une assurance collective d'indemnités journalières du paiement d'une participation aux excédents (participation aux bénéfices) en cas d'évolution positive des sinistres. Ce poste de provisions correspond à la meilleure estimation des participations aux excédents à prévoir jusqu'à la date du bilan. L'estimation repose sur des observations passées forfaitaires et tient compte de l'évolution des gros contrats individuels. Ce poste concerne uniquement les activités dans la Principauté du Liechtenstein.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Principes d'évaluation

Provisions de vieillissement: conformément à l'art. 13 de la loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMal), des provisions de vieillissement sont constituées pour l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal). Elles sont calculées d'après les directives légales de l'autorité de surveillance.

3.6 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Ces provisions doivent permettre de tenir compte des fluctuations de valeur des placements de capitaux. Le Conseil d'administration a fixé la valeur cible des provisions à 17 % des valeurs de marché des placements de capitaux. Cette valeur a été déterminée selon une méthode d'économie financière (principe de la valeur à risque, *value at risk*) et repose sur un niveau de sécurité de 99.0 % et une période d'observation de deux ans. La constitution et le recours à ces provisions s'effectuent en fonction du résultat général et du résultat des placements de capitaux de l'exercice annuel concerné ainsi que du montant des provisions existantes.

3.7 Autres provisions non techniques

Sous ce poste figurent toutes les autres provisions non techniques. Il est évalué le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

3.8 Dettes

Ce poste renferme, outre les primes payées par anticipation qui concernent l'année suivante, également les engagements découlant de prestations d'assurance décomptées et d'engagements à l'égard des fournisseurs. L'évaluation se fait aux valeurs nominales.

4. Impôts

Conformément à l'art. 80 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA), les affaires d'assurance-maladie selon la LAMal et les affaires d'assurance-accidents obligatoire selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) sont exonérées de l'ensemble des impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Principes d'évaluation

5. Prévoyance en faveur du personnel

Les collaborateurs de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA sont assurés contre les suites de l'âge, du décès et de l'invalidité par une institution de prévoyance englobante et autonome de droit suisse. Les plans de prévoyance reposent sur le principe de primauté des cotisations.

Ces plans sont en règle générale financés par des cotisations annuelles des employés et de l'employeur. Les cotisations de l'employeur sont portées par période aux frais de personnel. Dans le bilan sont saisis les régularisations actives ou passives correspondantes ainsi que les créances et engagements qui interviennent sur la base de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires. Chaque année, on évalue si l'institution de prévoyance a donné lieu à un avantage économique (inscription à l'actif sous les placements de capitaux) ou à un engagement économique (inscription au passif sous les engagements) du point de vue de l'employeur.

Servent de base les contrats, les règlements ainsi que les comptes annuels de l'institution de prévoyance établis selon la Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les réserves de cotisations d'employeur figurent comme actifs (Actifs des institutions de prévoyance) sous les placements de capitaux; les variations par rapport à la période précédente sont saisies au titre des frais de personnel, avec prise en compte des renoncations d'utilisation par la constitution d'un ajustement de valeur.

6. Événements survenus après la date du bilan

Par décision du 23 mars 2018, le Conseil d'administration de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA a approuvé les comptes annuels. Ces derniers prennent en considération l'ensemble des événements connus à cette date dont les éléments déclencheurs sont intervenus avant la date du bilan. Aucun événement susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, des finances et des résultats de l'année écoulée n'est par ailleurs survenu.

7. Établissement du rapport en conformité avec les prescriptions de l'autorité de surveillance

Afin que l'établissement du rapport soit conforme aux prescriptions de l'autorité de surveillance, les précisions de l'OFSP ont également été prises en considération, en sus des Swiss GAAP RPC.

8. Modifications de la présentation et de l'évaluation des comptes annuels

Aucune modification n'a été apportée.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

1. Placements de capitaux

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Liquidités	113'781	62'936	50'845	80.8 %
Obligations	1'161'213	1'004'754	156'459	15.6 %
Actions	211'737	243'405	- 31'668	- 13.0 %
Placements immobiliers indirects	81'495	68'330	13'165	19.3 %
Actifs résultant de plans de prévoyance	8'326	8'244	82	1.0 %
Total des placements de capitaux	1'576'552	1'387'669	188'883	13.6 %

2. Créances

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs d'assurance	112'056	105'268	6'788	6.4 %
À l'égard des compagnies d'assurance	0	0	0	
À l'égard des agents et intermédiaires d'assurance	0	0	0	
À l'égard des entités liées	164	187	- 23	- 12.3 %
Autres créances	3'824	6'603	- 2'779	- 42.1 %
Ajustements de valeur	- 27'588	- 27'639	51	- 0.2 %
Total des créances	88'456	84'419	4'037	4.8 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

3. Provisions techniques

	01.01.2016	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2016
Provisions pour prestations LAMal	435'504	268'952	- 267'285	0	437'171
Provisions pour prestations LAA	17'966	1'872	0	0	19'838
Provisions pour prestations Principauté du Liechtenstein (FL)	45'099	24'642	- 25'188	0	44'553
Total des provisions pour prestations	498'569	295'466	- 292'473	0	501'562
Provisions pour participation future des assurés FL aux excédents	3'650	1'809	- 1'159	0	4'300
Provisions de vieillissement LAMal	0	2'900	0	0	2'900
Total des provisions techniques	502'219	300'175	- 293'632	0	508'762
	01.01.2017	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2017
Provisions pour prestations LAMal	437'171	277'903	- 273'633	0	441'441
Provisions pour prestations LAA	19'838	4'629	0	- 6	24'461
Provisions pour prestations Principauté du Liechtenstein (FL)	44'553	24'037	- 26'173	0	42'417
Total des provisions pour prestations	501'562	306'569	- 299'806	- 6	508'319
Provisions pour participation future des assurés FL aux excédents	4'300	370	- 2'970	0	1'700
Provisions de vieillissement LAMal	2'900	0	0	0	2'900
Total des provisions techniques	508'762	306'939	- 302'776	- 6	512'919

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

4. Provisions techniques pour fluctuation et sécurité

	01.01.2016	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2016
Provisions techniques selon l'art. 111 al. 1 OLAA	2'009	148	0	0	2'157
Total des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	2'009	148	0	0	2'157
	01.01.2017	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2017
Provisions techniques selon l'art. 111 al. 1 OLAA	2'157	0	0	- 2'157	0
Total des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	2'157	0	0	- 2'157	0

5. Provisions non techniques

	01.01.2016	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2016	Dont à court terme
Provisions pour la correction des primes (art. 106 LAMal)	18'000	0	- 17'966	- 34	0	0
Provisions pour le versement volontaire de réserves (art. 26 OSAMal)	0	30'000	0	0	30'000	30'000
Total des provisions non techniques	18'000	30'000	- 17'966	- 34	30'000	30'000
	01.01.2017	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2017	Dont à court terme
Provisions pour la correction des primes (art. 106 LAMal)	0	0	0	0	0	0
Provisions pour le versement volontaire de réserves (art. 26 OSAMal)	30'000	27'000	- 29'446	- 554	27'000	27'000
Total des provisions non techniques	30'000	27'000	- 29'446	- 554	27'000	27'000

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

6. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

	01.01.2016	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2016
Valeur cible en %	17 %	-	-	-	17 %
Total des placements de capitaux ¹	1'449'546	-	-	-	1'524'586
Provisions nécessaires	246'423	-	-	-	259'180
Total des provisions comptabilisées	246'382	12'718	0	0	259'100
	01.01.2017	Constitution	Affectation	Dissolution	31.12.2017
Valeur cible en %	17 %	-	-	-	17 %
Total des placements de capitaux ¹	1'524'586	-	-	-	1'707'335
Provisions nécessaires	259'180	-	-	-	290'247
Total des provisions comptabilisées	259'100	31'100	0	0	290'200

¹ Outre les placements de capitaux, ce poste comprend également les liquidités et les intérêts courus.

7. Dettes

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs d'assurance	175'376	144'415	30'961	21.4 %
À l'égard des prestataires de services	22'789	17'130	5'659	33.0 %
À l'égard des compagnies d'assurance	0	0	0	
À l'égard des agents et intermédiaires d'assurance	0	0	0	
À l'égard des entités liées	17'890	4'778	13'112	274.4 %
Autres dettes	7'278	96'453	-89'175	-92.5 %
Total des dettes	223'333	262'776	-39'443	-15.0 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Explications sur le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

8. Primes acquises

	2017	2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Primes brutes	2'110'814	1'982'130	128'684	6.5 %
./. Déductions sur produits	1'339	- 963	2'302	- 239.0 %
./. Primes cédées à d'autres assureurs	- 4'378	- 5'986	1'608	- 26.9 %
+ Contributions du secteur public	28'604	31'302	- 2'698	- 8.6 %
./. Autres parts de prime	- 1'961	- 1'333	- 628	47.1 %
Total des primes acquises	2'134'418	2'005'150	129'268	6.4 %

9. Charges de prestations

	2017	2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Prestations brutes	2'329'430	2'234'633	94'797	4.2 %
Participations aux coûts	- 296'697	- 276'951	- 19'746	7.1 %
Total des prestations d'assurance payées	2'032'733	1'957'682	75'051	3.8 %

10. Frais d'exploitation

	2017	2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Total des frais de personnel	79'401	75'218	4'183	5.6 %
Frais de location	7'004	6'657	347	5.2 %
Entretien, réparation, remplacement, leasing	389	796	- 407	- 51.1 %
Frais informatiques	8'023	6'118	1'905	31.1 %
Assurances	73	81	- 8	- 9.9 %
Cotisations aux associations	1'625	1'710	- 85	- 5.0 %
Frais administratifs	10'949	9'718	1'231	12.7 %
Publicité	5'469	5'522	- 53	- 1.0 %
Commissions à des tiers	587	556	31	5.6 %
Indemnités pour frais administratifs	- 392	- 358	- 34	9.5 %
Amortissements	0	0	0	
Total des autres frais d'exploitation	33'727	30'800	2'927	9.5 %
Total des frais d'exploitation	113'128	106'018	7'110	6.7 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Explications sur le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

11. Résultat des placements de capitaux

A. Par catégories de placement

	Produits		Charges		Résultat		Variation en valeur absolue
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	
Liquidités	0	0	- 524	- 381	- 524	- 381	- 143
Obligations	16'204	21'562	- 7'953	- 6'091	8'251	15'471	- 7'220
Actions	44'672	18'098	- 387	- 6'577	44'285	11'521	32'764
Placements immobiliers indirects	4'671	3'853	- 19	- 44	4'652	3'809	843
Devises étrangères	2'104	2'752	- 598	- 183	1'506	2'569	- 1'063
Réserves de cotisations d'employeur	82	102	0	0	82	102	- 20
Total	67'733	46'367	- 9'481	- 13'276	58'252	33'091	25'161

B. Par types de produits et de charges

	2017	2016	Variation en valeur absolue
Produits directs	18'882	19'562	- 680
Bénéfices réalisés sur cours	25'831	13'480	12'351
Bénéfices non réalisés sur cours	23'020	13'325	9'695
Total des produits des placements	67'733	46'367	21'366
Pertes réalisées sur cours	- 1'160	- 1'472	312
Pertes non réalisées sur cours	- 7'485	- 11'103	3'618
Charges d'administration des placements	- 836	- 701	- 135
Total des charges des placements de capitaux	- 9'481	- 13'276	3'795
Total	58'252	33'091	25'161

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA
Compte de résultat sectoriel

Montants en CHF 1'000

	Assurances LAMal		Assurances LAA	
	2017	2016	2017	2016
Primes acquises	1'938'472	1'790'585	11'440	14'577
Charges de prestations	- 1'866'821	- 1'780'086	- 11'204	- 12'470
Variation des provisions techniques	- 3'933	- 4'109	- 4'623	- 1'872
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	0	0	2'157	- 148
Variation des provisions non techniques	3'000	- 29'966	0	0
Compensation de risques entre assureurs	125'355	136'165	0	0
Participation des assurés aux excédents	0	0	0	0
Frais d'exploitation	- 94'306	- 87'974	- 2'031	- 2'016
dont commissions versées aux intermédiaires	6	- 18	0	0
dont publicité	- 4'574	- 4'610	- 99	- 101
Autres produits d'exploitation	1'252	889	1	1
Autres charges d'exploitation	- 129	- 10	- 2	0
Versement volontaire de réserves (art. 26 OSAMal)	- 29'447	0	0	0
Résultat des placements de capitaux	24'152	18'245	353	274
- produits des placements de capitaux	60'249	41'522	880	626
- charges des placements de capitaux	- 8'433	- 11'888	- 123	- 180
- variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	- 27'664	- 11'389	- 404	- 172
Total du résultat d'exploitation	97'595	43'739	- 3'909	- 1'654
Résultat hors exploitation	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0	0
Résultat avant impôts sur les bénéfices	97'595	43'739	- 3'909	- 1'654
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
Résultat	97'595	43'739	- 3'909	- 1'654

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Compte de résultat sectoriel

Assurances FL		Total	
2017	2016	2017	2016
184'506	199'988	2'134'418	2'005'150
- 154'708	- 165'126	- 2'032'733	- 1'957'682
4'736	- 104	- 3'820	- 6'085
0	0	2'157	- 148
0	0	3'000	- 29'966
2'315	- 520	127'670	135'645
- 2'610	- 3'430	- 2'610	- 3'430
- 16'791	- 16'028	- 113'128	- 106'018
- 585	- 558	- 579	- 576
- 795	- 810	- 5'468	- 5'521
0	0	1'253	890
- 13	- 1	- 144	- 11
0	0	- 29'447	0
2'647	1'854	27'152	20'373
6'604	4'219	67'733	46'367
- 925	- 1'208	- 9'481	- 13'276
- 3'032	- 1'157	- 31'100	- 12'718
20'082	16'633	113'768	58'718
0	0	0	0
0	0	0	0
20'082	16'633	113'768	58'718
0	0	0	0
20'082	16'633	113'768	58'718

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA Autres indications

Montants en CHF 1'000

Institutions de prévoyance

Avantages économiques/ engagements économiques et charges de prévoyance	Excédent de cou- verture/ décou- vert ¹	Part économique de l'organisation		Variation par rapport à l'année précédente/ avec inci- dence sur le compte de résultat	Cotisations limitées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
		31.12.2017	31.12.2016			2017	2017
Caisse de pension de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA (sans excédent de couverture/découvert)	0	0	0	0	9'995	9'995	9'540
Total des charges de prévoyance	0	0	0	0	9'995	9'995	9'540

¹ Le jour de référence pour les données sur les excédents de couverture/découvert est le 31.12.2016 (dernière clôture d'exercice disponible et révisée de l'institution de prévoyance).

Réserves de cotisations d'employeur	Valeur nominale	Renoncia- tion à l'utili- sation au	Bilan	Constitution pour	Bilan	Résultat découlant de réserves de cotisations d'employeur dans les frais de personnel	
						31.12.2017	31.12.2017
Caisse de pension de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA	8'326	0	8'326	82	8'244	0	0
Total des réserves de cotisations d'employeur	8'326	0	8'326	82	8'244	0	0

Le produit de l'intérêt des réserves de cotisations d'employeur d'un montant de 82 est porté comme produit des placements de capitaux.
Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Autres indications

Données sur la conduite d'une évaluation des risques

Le Conseil d'administration a mis en place un processus de gestion des risques à l'aide duquel il identifie et évalue les risques de manière périodique et systématique. Les risques existentiels identifiés sont résumés dans un portefeuille de risques et évalués selon la probabilité de leur survenance et l'ampleur potentielle de leurs dommages. Chacun de ces risques est assigné à un membre du Comité directeur qui en est désigné responsable. Au moins une fois par an, le Conseil d'administration reçoit un rapport du Comité directeur portant sur l'évolution des risques existentiels et les mesures adoptées. De plus, le Conseil d'administration a instauré un système de contrôle interne efficace, afin de garantir la conformité des comptes annuels avec les règles applicables en matière de présentation des comptes et la régularité des rapports d'entreprises.

Transactions avec des personnes et sociétés liées

Dans le cadre du retard pris dans le bouclage du budget pour l'année 2017, le canton de Lucerne a réduit a posteriori ses contributions à la réduction des primes et changé les critères y donnant droit. Pour certaines personnes, cette décision a entraîné une modification rétroactive de leur droit à la réduction des primes: elles se sont vues dans l'obligation de rembourser des montants déjà reçus à leur assureur-maladie. Dans ce contexte et en concordance avec sa raison d'être, la Fondation Konkordia (Stiftung Kranken- und Unfallkasse Konkordia) a alors pris en charge, pour l'année de référence, les créances des assurés concernés, versant un total de CHF 2.2 millions directement à CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA.

Durant la période de rapport, aucune autre transaction essentielle n'a été entreprise avec des parties liées.

Les créances et dettes à l'égard d'organisations liées sont décrites plus en détail aux chiffres 2 et 7.

Affectation du résultat du bilan

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA


Montants en CHF 1'000

	2017	2016
Report des exercices précédents	0	0
Résultat du bilan de l'exercice annuel	113'768	58'718
Total du résultat du bilan disponible	113'768	58'718
Affectation/prélèvement de réserves découlant de lois spéciales selon la LAMal	97'595	43'739
Affectation/prélèvement de réserves découlant de lois spéciales selon la LAA	-3'909	-1'654
Affectation/prélèvement de réserves découlant de lois spéciales selon la LAMal Principauté du Liechtenstein	20'082	16'633
Report sur le nouvel exercice	0	0
Total	113'768	58'718

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Rapport de l'organe de révision

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

 Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA
Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 50 à 68) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Peter Lüssi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Pascal Odermatt
Expert-réviseur

Lucerne, le 23 mars 2018

Bilan

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
				en valeur absolue	en %
Actif					
Placements de capitaux					
Participations		353	353	0	0.0 %
Titres à revenu fixe		645'638	600'028	45'610	7.6 %
Actions		96'646	135'774	-39'128	-28.8 %
Autres placements de capitaux	1	77'447	43'397	34'050	78.5 %
Total des placements de capitaux		820'084	779'552	40'532	5.2 %
Placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations	2	10'763	10'228	535	5.2 %
Liquidités		6'922	15'819	-8'897	-56.2 %
Part des réassureurs dans les provisions techniques		1'269	1'222	47	3.8 %
Immobilisations corporelles	3	54'873	56'687	-1'814	-3.2 %
Immobilisations incorporelles	4	1'878	2'834	-956	-33.7 %
Créances nées d'opérations d'assurance	5	3'937	4'354	-417	-9.6 %
Autres créances	6	22'075	9'300	12'775	137.4 %
Comptes actifs de régularisation		6'140	15'499	-9'359	-60.4 %
Total de l'actif		927'941	895'495	32'446	3.6 %
Passif					
Capitaux étrangers					
Provisions techniques	7	290'279	276'730	13'549	4.9 %
Provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations		10'828	10'273	555	5.4 %
Provisions non techniques	8	239'499	252'772	-13'273	-5.3 %
Dettes nées d'opérations d'assurance	9	55'164	56'630	-1'466	-2.6 %
Autres passifs	10	8'291	6'079	2'212	36.4 %
Comptes passifs de régularisation		23'253	47'750	-24'497	-51.3 %
Total des capitaux étrangers		627'314	650'234	-22'920	-3.5 %
Fonds propres					
Capital-actions		20'000	20'000	0	0.0 %
Réserves légales issues du bénéfice		10'500	10'500	0	0.0 %
Réserves facultatives issues du bénéfice		209'761	171'659	38'102	22.2 %
Bénéfice		60'366	43'102	17'264	40.1 %
Total des fonds propres		300'627	245'261	55'366	22.6 %
Total du passif		927'941	895'495	32'446	3.6 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Compte de résultat

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

	Chiffre	2017	2016	Variation	
				en valeur absolue	en %
Primes brutes		556'756	534'337	22'419	4.2 %
Primes brutes cédées aux réassureurs		- 6'625	- 6'664	39	- 0.6 %
Primes pour propre compte		550'131	527'673	22'458	4.3 %
Variations des reports de primes		- 2	- 116	114	- 98.3 %
Primes acquises pour propre compte		550'129	527'557	22'572	4.3 %
Autres produits de l'activité d'assurance		488	376	112	29.8 %
Total des produits de l'activité technique d'assurance		550'617	527'933	22'684	4.3 %
Charges des sinistres: montants payés bruts		- 379'586	- 386'011	6'425	- 1.7 %
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs		2'490	3'433	- 943	- 27.5 %
Variations des provisions techniques	11	- 13'547	5'331	- 18'878	- 354.1 %
Variations des provisions techniques: part des réassureurs		47	- 559	606	- 108.4 %
Variations des provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations		- 555	530	- 1'085	- 204.7 %
Charges des sinistres pour propre compte		- 391'151	- 377'276	- 13'875	3.7 %
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	12	- 129'624	- 122'806	- 6'818	5.6 %
Autres charges techniques pour propre compte		- 10'240	- 11'138	898	- 8.1 %
Total des charges de l'activité technique		- 531'015	- 511'220	- 19'795	3.9 %
Variation des provisions non techniques		14'827	40'112	- 25'285	- 63.0 %
Produits des placements de capitaux	13	30'777	25'946	4'831	18.6 %
Charges financières et frais de gestion des placements	14	- 1'156	- 3'514	2'358	- 67.1 %
Résultat des placements de capitaux		29'621	22'432	7'189	32.0 %
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance-vie liée à des participations		787	22	765	3'477.3 %
Autres produits financiers		4'414	4'295	119	2.8 %
Autres charges financières ¹		- 2'128	- 3'458	1'330	- 38.5 %
Bénéfice/perte avant impôt		67'123	80'116	- 12'993	- 16.2 %
Impôts directs		- 6'757	- 37'014	30'257	- 81.7 %
Bénéfice/perte		60'366	43'102	17'264	40.1 %

¹ Y compris amortissements sur immeubles de CHF 2'769 en 2016 et de CHF 1'544 en 2017
Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Tableau de flux de trésorerie

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	Chiffre	2017	2016
Résultat		60'366	43'102
Amortissements/révaluations			
– des placements de capitaux		– 760	– 3'316
– des placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations		– 792	– 26
– des immobilisations corporelles	3	3'964	5'220
– des immobilisations incorporelles	4	3'340	3'339
Augmentation/diminution			
– des provisions techniques issues de la réassurance		– 47	558
– des provisions techniques		13'549	– 5'215
– des provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations		555	– 530
– des provisions non techniques		– 13'273	– 42'792
Bénéfice/perte provenant de réalisations			
– des immobilisations corporelles		– 17	– 19
– des immobilisations incorporelles		0	0
Augmentation/diminution			
– des comptes actifs de régularisation		9'359	151
– des créances		– 12'358	14'217
– des comptes passifs de régularisation		– 24'497	23'558
– des dettes		746	1'236
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation		40'135	39'483
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement			
– variations des placements de capitaux		– 39'772	– 9'107
– variations des placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations		257	545
– variations des immobilisations corporelles		– 2'133	– 3'536
– variations des immobilisations incorporelles		– 2'384	0
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement		– 44'032	– 12'098
Flux financiers provenant de l'activité de financement			
Paiements de dividendes		– 5'000	– 15'000
Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité de financement		– 5'000	– 15'000
Variation des liquidités		– 8'897	12'385
Liquidités au début de la période de rapport		15'819	3'434
Variation des liquidités selon le tableau de flux de trésorerie		– 8'897	12'385
Liquidités à la fin de la période de rapport		6'922	15'819

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Tableau des fonds propres

CONCORDIA Assurances SA

Montants en CHF 1'000

	Capital- actions	Réserves légales de bénéfice	Réserves facultatives de bénéfice	Bénéfice/ perte	Fonds propres
État au 31.12.2016	20'000	10'500	171'659	43'102	245'261
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	0	0	0	0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	0	0	38'102	- 38'102	0
Distribution de dividendes	0	0	0	- 5'000	- 5'000
Résultat annuel de la période de rapport	0	0	0	60'366	60'366
État au 31.12.2017	20'000	10'500	209'761	60'366	300'627

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA Principes d'évaluation

1. Principes de la présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le code suisse des obligations et les prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

2. Date du bilan

Les comptes annuels sont clôturés au 31 décembre.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères uniformes. Le principe qui s'applique est celui de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes.

3.1 Devises étrangères

Les dépenses et les produits en devise étrangère sont estimés aux cours de la date de transaction ou aux cours moyens. Les postes du bilan énoncés en devise étrangère sont convertis aux cours ci-dessous, en vigueur le jour du bilan:

EUR/CHF	1.17
USD/CHF	0.97
SEK/CHF	11.90
NOK/CHF	11.91

3.2 Placements de capitaux

Les placements de capitaux incluent les liquidités, les dépôts à terme d'une durée supérieure à trois mois, les actions, les obligations, les placements alternatifs et les participations. Les placements de capitaux sont enregistrés au bilan au maximum à leur valeur d'acquisition ou à une valeur du marché inférieure. Les intérêts courus sont délimités et affectés à la période concernée et saisis sous les actifs transitoires. Les ajustements de valeur tiennent compte des risques individuels.

3.3 Placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations

Les placements de capitaux pour les produits d'assurance-vie liée à des fonds de placement sont portés au bilan sous ce poste. L'évaluation de ces placements s'effectue selon la valeur liquidative (*net asset value*, NAV).

3.4 Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les avoirs postaux et bancaires ainsi que les fonds en dépôt et à vue d'une durée initiale de 90 jours maximum qui sont gérés pour les besoins des affaires opérationnelles d'assurance. Les liquidités sont estimées aux valeurs nominales en tenant compte des cours actuels des devises étrangères.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Principes d'évaluation

3.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur les frais d'acquisition en fonction de leur durée d'utilisation. La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été déterminée comme suit:

Biens meubles/véhicules	5 à 8 ans
Matériel et réseaux informatiques	3 à 10 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Terrains	pas d'amortissement

Les indices de maintien de la valeur sont contrôlés chaque année. Au besoin, des amortissements supplémentaires sont entrepris à la charge du résultat de la période.

3.6 Immobilisations incorporelles

Cette catégorie de placements comprend les immobilisations incorporelles acquises telles que les logiciels, les droits d'utilisateur et la survaleur (*goodwill*), qui engendrent un profit mesurable sur plusieurs années. L'amortissement s'effectue de manière linéaire à la valeur d'acquisition et généralement sur une période de deux à cinq ans. Les immobilisations incorporelles acquises en propre et les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les indices de maintien de la valeur sont contrôlés chaque année et des amortissements supplémentaires non planifiés sont au besoin entrepris à la charge du résultat de la période.

3.7 Créances

Ces postes sont estimés aux valeurs nominales. Le ducroire est fixé sur la base de la structure des échéances et de la probabilité historique de défaillance. Pour les risques liés aux créances spécifiquement connus, des ajustements individuels de valeur sont entrepris.

3.8 Provisions techniques

Reports de primes: ce poste comprend les produits de primes qui concernent une période s'étalant après la date du bilan.

Provisions pour sinistres en cours: ces provisions correspondent à une estimation des paiements de sinistres non escomptés échéant à l'avenir. Les provisions pour sinistres comprennent les provisions pour les sinistres déclarés et celles pour les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les frais de traitement des sinistres correspondants. L'estimation, effectuée selon des principes actuariels reconnus, est conforme aux prescriptions juridiques de l'autorité de surveillance.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA Principes d'évaluation

Autres provisions techniques: ce poste inclut les provisions pour vieillissement, pour antisélection et pour fluctuation pour les affaires d'assurance-maladie complémentaire selon la LCA. Les provisions pour vieillissement et pour antisélection servent au financement des redistributions et solidarités voulues entre les différentes catégories d'assurés. Les provisions techniques pour fluctuation visent à atténuer partiellement ou totalement les fluctuations dans les charges de sinistres ainsi que les risques des provisions pour sinistres et pour vieillissement.

Figurent également à ce poste les provisions pour fluctuation dans les assurances-vie. Les calculs reposent sur des modèles actuariels qui ont été approuvés par la FINMA dans le cadre du plan d'exploitation.

Réserves mathématiques: ce poste comprend les réserves mathématiques pour les produits d'assurance-vie non liés à des participations.

Provisions pour parts d'excédents contractuels:

CONCORDIA a contractuellement convenu avec de nombreux clients disposant d'une assurance collective d'indemnités journalières du paiement d'une participation aux excédents (participation aux bénéfices) en cas d'évolution positive des sinistres. Ce poste de provisions correspond à la meilleure estimation des participations aux excédents à prévoir jusqu'à la date du bilan. L'estimation repose sur des observations passées forfaitaires et tient compte de l'évolution des gros contrats individuels. La méthode de calcul est conforme au plan d'exploitation approuvé par la FINMA.

3.9 Provisions techniques de l'assurance-vie liée à des participations

Ce poste se compose des réserves mathématiques et des provisions pour fluctuation dans le cadre de l'assurance-vie liée à des participations.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA Principes d'évaluation

3.10 Provisions non techniques

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux: ces provisions doivent permettre de tenir compte des fluctuations de valeur des placements de capitaux. Le Conseil d'administration a fixé la valeur cible des provisions à 17 % des valeurs de marché des placements de capitaux. Cette valeur a été déterminée selon une méthode d'économie financière (principe de la valeur à risque, *value at risk*) et repose sur un niveau de sécurité de 99.0 % et une période d'observation de deux ans. La constitution et le recours à ces provisions s'effectuent en fonction du résultat général et du résultat des placements de capitaux de l'exercice annuel concerné ainsi que du montant des provisions existantes.

Provisions pour sécurité: ces provisions couvrent d'autres risques qui ne sont pas directement attribuables aux produits d'assurance, mais à l'exploitation de l'assurance en général. La constitution et la dissolution se fondent sur le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.

Autres provisions non techniques: ce poste comprend toutes les autres provisions non techniques pour autant que la sortie de capitaux qui en résulte soit attendue au cours de l'année suivante. Il est évalué le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

3.11 Dettes nées d'opérations d'assurance / autres passifs

Ces postes renferment, outre les primes payées par anticipation qui concernent l'année suivante, les dettes découlant de prestations d'assurance décomptées et de dettes à l'égard des fournisseurs. L'évaluation se fait aux valeurs nominales.

4. Impôts

Tous les impôts courants sur les bénéficiaires et sur les capitaux sont calculés sur la base du taux d'impôt effectif et sont inscrits au bilan dans les comptes de régularisation passifs (dettes fiscales) et actifs (crédits d'impôt).

5. Événements survenus après la date du bilan

Par décision du 23 mars 2018, le Conseil d'administration de CONCORDIA Assurances SA a approuvé les comptes annuels. Ces derniers prennent en considération l'ensemble des événements connus à cette date dont les éléments déclencheurs sont intervenus avant la date du bilan. Aucun événement susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, des finances et des résultats de l'année écoulée n'est par ailleurs survenu.

6. Modifications de la présentation et de l'évaluation des comptes

Aucune modification n'a été apportée.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA
Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

1. Autres placements de capitaux

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Placements de capitaux alternatifs	18'200	0	18'200	
Liquidités	59'189	43'311	15'878	36.7 %
Propre portefeuille provenant de l'assurance-vie liée à des participations	58	86	- 28	- 32.6 %
Total des autres placements de capitaux	77'447	43'397	34'050	78.5 %

2. Placements de capitaux provenant de l'assurance-vie liée à des participations

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Fonds de placement mixtes	10'763	10'228	535	5.2 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

3. Immobilisations corporelles

	Immeubles	Meubles et équipe- ments	Matériel informa- tique	Autres immobili- sations corporelles	Immobi- lisations en acquisition/ immeubles en cons- truction	Total
Valeurs d'acquisition au 01.01.2017	93'416	21'567	7'805	350	625	123'763
Restructuration	480	51	0	0	- 531	0
Entrées	210	217	1'641	50	33	2'150
Sorties	0	- 848	- 35	- 50	0	- 932
État au 31.12.2017	94'106	20'987	9'411	350	127	124'981
Amortissements cumulés au 01.01.2017	44'066	17'468	5'335	207	0	67'076
Restructuration	0	0	0	0	0	0
Amortissements selon la planification	1'544	1'233	1'117	70	0	3'964
Amortissements sans planification	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	- 848	- 34	- 50	0	- 932
État au 31.12.2017	45'610	17'854	6'417	227	0	70'108
Valeur comptable nette au 31.12.2017	48'496	3'134	2'994	123	127	54'873

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

4. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Autres immo- bilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en acquisition	Total
Valeurs d'acquisition au 01.01.2017	30'416	0	0	30'416
Restructuration	0	0	0	0
Entrées	1'011	0	1'372	2'384
Sorties	- 6'443	0	0	- 6'443
État au 31.12.2017	24'984	0	1'372	26'356
Amortissements cumulés au 01.01.2017	27'581	0	0	27'581
Restructuration	0	0	0	0
Amortissements selon la planification	3'340	0	0	3'340
Amortissements sans planification	0	0	0	0
Sorties	- 6'443	0	0	- 6'443
État au 31.12.2017	24'478	0	0	24'478
Valeur comptable nette au 31.12.2017	506	0	1'372	1'878

5. Créances nées d'opérations d'assurance

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs d'assurance	3'264	3'224	40	1.2 %
À l'égard des agents et intermédiaires	0	255	- 255	- 100.0 %
À l'égard des compagnies d'assurance	673	875	- 202	- 23.1 %
Total des créances nées d'opérations d'assurance	3'937	4'354	- 417	- 9.6 %

6. Autres créances

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des détenteurs de participations	184	107	77	72.0 %
À l'égard des sociétés liées	17'497	4'677	12'820	274.1 %
Autres créances	4'394	4'516	- 122	- 2.7 %
Total des autres créances	22'075	9'300	12'775	137.4 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Explications sur le bilan

Montants en CHF 1'000

7. Provisions techniques

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Reports de primes	247	245	2	0.8 %
Provisions pour sinistres en cours ¹	113'133	115'844	- 2'711	- 2.3 %
Autres provisions techniques	159'355	145'381	13'974	9.6 %
Réserves mathématiques	13'119	7'533	5'586	74.2 %
Provisions pour parts d'excédents contractuels	4'425	7'727	- 3'302	- 42.7 %
Provisions pour fonds d'excédents	0	0	0	
Total des provisions techniques	290'279	276'730	13'549	4.9 %

¹ 2016: dont part des réassureurs de CHF 1'222 (figure à l'actif du bilan).
2017: dont part des réassureurs de CHF 1'269 (figure à l'actif du bilan).

8. Provisions non techniques

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	80'200	80'027	173	0.2 %
Provisions pour sécurité	157'745	172'745	- 15'000	- 8.7 %
Autres provisions non techniques	1'554	0	1'554	
Total des provisions non techniques	239'499	252'772	- 13'273	- 5.3 %

9. Dettes nées d'opérations d'assurance

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des preneurs d'assurance	54'583	56'622	- 2'039	- 3.6 %
À l'égard des agents et intermédiaires	581	8	573	7'162.5 %
À l'égard des compagnies d'assurance	0	0	0	
Total des dettes nées d'opérations d'assurance	55'164	56'630	- 1'466	- 2.6 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Explications sur le bilan et le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

10. Autres passifs

	31.12.2017	31.12.2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
À l'égard des détenteurs de participations	0	0	0	
À l'égard des sociétés liées	68	53	15	28.3 %
Autres passifs	8'223	6'026	2'197	36.5 %
Total des autres passifs	8'291	6'079	2'212	36.4 %

11. Variations des provisions techniques

	2017	2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Variations des provisions pour sinistres en cours	2'710	764	1'946	254.7 %
Variations des autres provisions techniques	- 13'974	6'669	- 20'643	- 309.5 %
Variations des réserves mathématiques	- 5'585	- 2'103	- 3'482	165.6 %
Variations des provisions pour parts d'excédents contractuels	3'302	1	3'301	330'100.0 %
Variations des provisions pour fonds d'excédents	0	0	0	
Total des variations des provisions techniques	- 13'547	5'331	- 18'878	- 354.1 %

12. Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

	2017	2016	Variation	
			en valeur absolue	en %
Charges de personnel	67'659	65'790	1'869	2.8 %
Autres charges	56'205	51'226	4'979	9.7 %
Amortissements	5'760	5'790	- 30	- 0.5 %
Total des frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	129'624	122'806	6'818	5.6 %

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Explications sur le compte de résultat

Montants en CHF 1'000

13. Produits des placements

	Produits		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total des produits des placements	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Biens immobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0
Participations	50	73	0	0	0	0	50	73
Titres à revenu fixe	6'958	7'454	240	1'423	2'801	1'884	9'999	10'761
Actions	3'295	4'747	594	2'124	15'406	6'375	19'295	13'246
Autres placements de capitaux	1'115	125	0	190	318	1'551	1'433	1'866
Total des placements de capitaux	11'418	12'399	834	3'737	18'525	9'810	30'777	25'946

14. Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges d'administration des placements		Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		Moins-values réalisées		Total des charges financières et frais de gestion des placements	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Biens immobiliers	-	-	0	0	0	0	0	0
Participations	-	-	0	0	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	-	-	-74	-420	-69	-465	-143	-885
Actions	-	-	0	0	-217	-1'314	-217	-1'314
Autres placements de capitaux	-	-	0	0	-404	-801	-404	-801
Total des placements de capitaux	-392	-514	-74	-420	-690	-2'580	-1'156	-3'514

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA
Autres indications

Montants en CHF 1'000

Nom, forme juridique, siège

CONCORDIA Assurances SA selon le droit suisse des sociétés anonymes avec siège à Lucerne

Nombre de collaborateurs en moyenne annuelle

	31.12.2017	31.12.2016
Nombre de collaborateurs (équivalents plein temps)	1'074	1'057

Tous les collaborateurs sont employés aussi bien auprès de CONCORDIA Assurances SA qu'auprès de CONCORDIA Assurance de maladie et accidents SA.

Valeur résiduelle des dettes découlant de crédits-bails dont l'échéance est supérieure à douze mois

	31.12.2017	31.12.2016
Dettes découlant de crédits-bails	24	79

Dettes à l'égard des institutions de prévoyance

	31.12.2017	31.12.2016
Caisse de pension de CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA	0	7
AXA Fondation de prévoyance professionnelle, Principauté du Liechtenstein	0	0
Total des dettes à l'égard des institutions de prévoyance	0	7

Sûretés en faveur de tiers

	31.12.2017	31.12.2016
Débit de la fortune liée	354'564	342'754

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Annexe aux comptes annuels

CONCORDIA Assurances SA

Autres indications

Montants en CHF 1'000

Responsabilité solidaire

CONCORDIA Assurances SA fait partie du groupe de TVA du groupe CONCORDIA et répond solidairement pour les engagements en matière de TVA de ce dernier à l'égard des autorités fiscales.

Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2017	31.12.2016
Révision	122	141
Prestations de service	21	0
Total des honoraires versés à l'organe de révision	143	141

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Il n'existe pas d'autres faits devant être présentés conformément à l'art. 959c du code des obligations.

Données sur la conduite d'une évaluation des risques

Le Conseil d'administration a mis en place un processus de gestion des risques à l'aide duquel il identifie et évalue les risques de manière périodique et systématique. Les risques existentiels identifiés sont résumés dans un portefeuille de risques et évalués selon la probabilité de leur survenance et l'ampleur potentielle de leurs dommages. Chacun de ces risques est assigné à un membre du Comité directeur qui en est désigné responsable. Au moins une fois par an, le Conseil d'administration reçoit un rapport du Comité directeur portant sur l'évolution des risques existentiels et les mesures adoptées. De plus, le Conseil d'administration a instauré un système de contrôle interne efficace, afin de garantir la conformité des comptes annuels avec les règles applicables en matière de présentation des comptes et la régularité des rapports d'entreprises.

Transactions avec des personnes et sociétés liées

Durant la période de rapport, aucune transaction essentielle n'a été entreprise avec des parties liées. Les créances et dettes à l'égard des détenteurs de participations et des sociétés liées sont décrites plus en détail aux chiffres 6 et 10.

Affectation du résultat du bilan

CONCORDIA Assurances SA


Montants en CHF 1'000

	2017	2016
Report des exercices précédents	0	0
Résultat du bilan de l'exercice annuel	60'366	43'102
Total du résultat du bilan disponible	60'366	43'102
Versement d'un dividende	5'000	5'000
Attribution/prélèvement de réserves facultatives issues du bénéfice	55'366	38'102
Attribution/prélèvement de réserves légales issues du bénéfice	0	0
Report sur le nouvel exercice	0	0
Total	60'366	43'102

Remarque: la présentation peut comporter de minimes écarts d'arrondi.

Rapport de l'organe de révision

CONCORDIA Assurances SA

 Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
CONCORDIA Assurances SA
Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de CONCORDIA Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 70 à 86) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Lüssi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Pascal Odermatt
Expert-réviseur

Lucerne, le 23 mars 2018

Éditrice: CONCORDIA, Bundesplatz 15, 6002 Lucerne, tél. +41 41 228 01 11, fax +41 41 228 02 07, www.concordia.ch, info@concordia.ch
Rédaction: Astrid Brändlin. Réalisation, mise en page et préparation à l'impression: Maxomedia AG, FELDERVOGEL, Kommunikation in
Wirtschaft und Gesellschaft AG, Lucerne.

Photographies: Dominic Fischer, Daniel Felder, Menk Bürgi, David Künzler. Impression: Multicolor Print AG, Baar.

Le présent rapport de gestion est publié en allemand, français et italien.

Production de papier provenant
d'une exploitation forestière
respectueuse de la compatibilité
sociale et environnementale.



CONCORDIA
Digne de confiance

CONCORDIA
Bundesplatz 15 · 6002 Lucerne · Téléphone +41 41 228 01 11
info@concordia.ch · www.concordia.ch